

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 358 DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

DRAME DE N'ZÉRÉKORÉ

P.3

## Ousmane Gaoual Diallo tacle les détracteurs du Gouvernement



Édito à vue d'Aigle

## La lutte contre l'impunité en question

Il n'est secret pour personne que la corruption et l'impunité ont toujours été des pratiques à la peau dure dans l'administration publique guinéenne. Des sommes faramineuses sont soustraites des caisses de l'Etat pour aller dans les poches et sur les comptes bancaires des fonctionnaires corrompus qui se sont lancés, en toute connaissance de cause, dans une course effrénée au gain facile et à l'enrichissement illicite. Pour les chauds partisans du CNRD, s'il y a une action qu'il faudrait applaudir des deux mains sous la présidence du Général d'armée Mamadi Doumbouya, c'est bien la lutte sans merci contre la corruption et l'impunité sous toutes leurs formes... P.2

CONGRÈS ÉLECTIF DES HUISSIERS DE JUSTICE

P.4



**Me Aboubacar Camara candidat au poste de président (entretien)**

TRAGÉDIE DE N'ZÉRÉKORÉ

P.5



**Le MPL demande la destitution du gouvernement Bah Oury (entretien)**

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES INITIALE

P.6.7



**Les grands axes du discours du président du CNT**

JUSTICE

**Vers le transfert de Kassory dans un centre spécialisé**

P.4

TRAGÉDIE DE N'ZÉRÉKORÉ

**La réaction du CNOSCG**

P.9

PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE

**Cellou Dalein Diallo contre la candidature "illégale" et "illégitime de Doumbouya**

P.8

# Édito à vue d'aigle



## La lutte contre l'impunité en question

**Il n'est secret pour personne que la corruption et l'impunité ont toujours été des pratiques à la peau dure dans l'administration publique guinéenne. Des sommes faramineuses sont soustraites des caisses de l'Etat pour aller dans les poches et sur les comptes bancaires des fonctionnaires corrompus qui se sont lancés, en toute connaissance de cause, dans une course effrénée au gain facile et à l'enrichissement illicite. Pour les chauds partisans du CNRD, s'il y a une action qu'il faudrait applaudir des deux mains sous la présidence du Général d'armée Mamadi Doumbouya, c'est bien la lutte sans merci contre la corruption et l'impunité sous toutes leurs formes.**

Quelque temps après sa prise du pouvoir, dans les circonstances que l'on sait, l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales a cru devoir créer la Cour de répression

des infractions économiques et financières (CRIEF) pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de graves infractions dans l'exercice de leurs fonctions dans l'administration publique. Des poursuites qui, soutiennent-ils, ne devraient en aucun cas être assimilées à un règlement de comptes ou à une chasse aux sorcières. C'est dans ce cadre justement que certains dignitaires du régime déchu sont en train d'être jugés pour des faits présumés de détournement de deniers publics et d'enrichissement illicite. Parmi eux, l'on peut citer notamment Dr Ibrahima Kassory Fofana (ancien Premier ministre) ; Dr Mohamed Diané (ancien ministre de la Défense nationale) ; Hon. Amadou Damaro Camara (ancien président de l'Assemblée nationale) ; Oyé Guilavogui (ancien ministre des Postes et des Télécommunications) ; Dr Ibrahima Kourouma (ancien ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire) ; Kabinet Sylla alias Bill Gates (ancien intendant général de la Présidence de la République). Depuis quelques jours, c'est le détournement présumé de 700 milliards de francs guinéens au service des douanes qui défraie la chronique nationale. Le Directeur général de la douane et son adjoint ont été entendus et placés sous mandat de dépôt à la maison centrale de Coronthie. Il faut espérer que cette apparente détermination des autorités de la transition à tordre le cou à la corruption et à l'impunité portera des fruits. En dépit de l'immense richesse de son sol et de son sous-sol, la Guinée éprouve paradoxalement toutes les peines du monde à offrir une vie meilleure à ses habitants. Reste à savoir maintenant si cette campagne de moralisation de la vie publique enclenchée sous le CNRD se poursuivra dans les règles de l'art et dans tous les secteurs de la vie nationale pour donner un sens et un contenu au processus de refondation de l'État et de rectification institutionnelle, si chères aux tombeurs d'Alpha Condé.

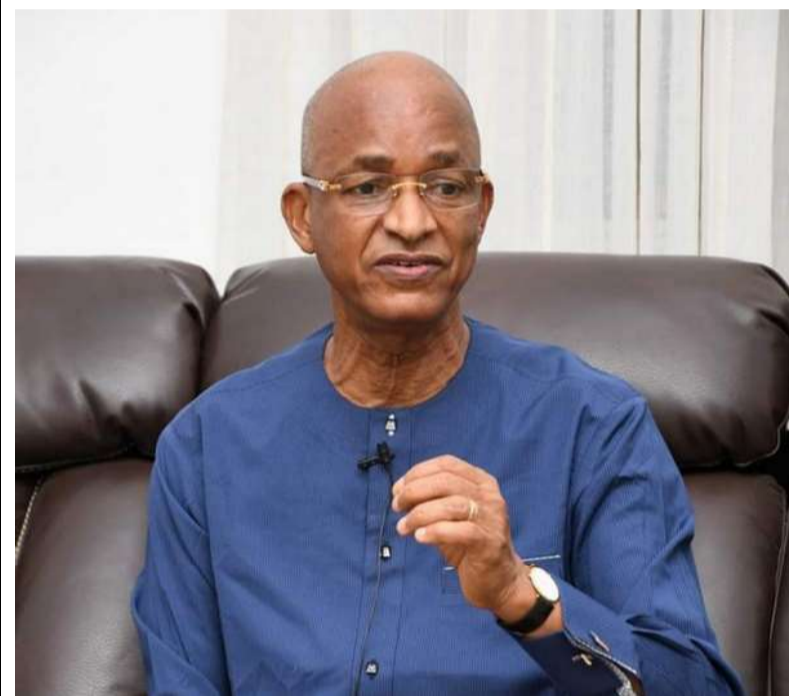
Kéfina Diakité

# ACTUALITÉ

CRIEF

## Cellou Dalein Diallo se prononce sur la condamnation de Damaro

**Réagissant à la condamnation de l'ancien président de l'assemblée nationale, Amadou Damaro Camara à 4 ans de prison, Cellou Dalein Diallo, le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), dans un entretien accordé à Global Africa Telesud, a parlé de justice instrumentalisée et caporalisée sous la transition CNRD.**



La condamnation vendredi 06 décembre 2024 d'un dignitaire du régime déchu, en la personne de l'honorable Amadou Damaro Camara, ex-président de l'Assemblée nationale, à quatre ans de prison, dans l'affaire dite des 15 milliards gnf destinés à la construction du siège du Parlement guinéen à Koloma, continue de faire réagir des leaders et des états-majors politiques du pays. C'est le cas par exemple de Cellou Dalein Diallo, le président de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), qui dans un entretien accordé à Global Africa Telesud, a parlé de justice instrumentalisée et caporalisée sous la transition CNRD. « La justice est instrumentalisée, elle est caporalisée. Elle est carrément utilisée aujourd'hui pour intimider et neutraliser des acteurs politiques qui sont susceptibles de gagner des élections ou de participer à des élections. C'est évident ! Je parle de Kassory Fofana et de son groupe. Aujourd'hui, ce groupe-là est détenu. Ils n'ont pas bénéficié de la présomption d'innocence, ni des droits de la défense. C'est vraiment dommage que la junte qui avait pris des engagements forts pour faire du droit et de la justice, la

boussole de l'action publique, soit complètement éloignée de cela et qu'elle utilise la justice pour neutraliser tous ceux qui ne sont pas d'accord avec elle. Aujourd'hui, tout est suspect. Parce que dans le quotidien des Guinéens, on sent que la justice est aux ordres. Elle est loin d'être indépendante », a confié Cellou Dalein Diallo dans un entretien accordé à Global Africa Telesud.

A rappeler qu'à part Amadou Damaro Camara, plusieurs autres hauts dignitaires du régime Alpha Condé sont poursuivis par la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) pour détournement présumé de deniers publics, corruption, blanchiment des capitaux. Parmi eux, l'on peut citer notamment : Dr Ibrahima Kassory Fofana (ancien Premier ministre) ; Dr Mohamed Diané (ancien ministre de la Défense nationale) ; Kabinet Sylla alias Bill Gates (ancien Intendant général de la Présidence de la République) ; Dr Ibrahima Kourouma (ancien ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire) ; Oyé Guilavogui (ancien ministre des Postes et Télécommunications).

Kéfina Diakité

**L'Aigle Infos**  
L'information qu'il vous faut!

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2  
Commune de Raïoma, Sur la route Le Prince à côté de la  
Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de  
Guinée  
E-mail : laigleinfos@gmail.com - tél. (+224) 621935388  
**Fondateur & Administrateur Général**  
Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité  
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 63  
**Directeur de Publication**  
Amadou Sadio Diallo  
**Rédacteur en Chef**  
Sekou Condé  
**Secrétaire Général de la Rédaction**  
Sammuel M'Bemba  
**Comité de Rédaction**  
Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité,  
Sekou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadio Diallo  
**Collaborateurs:**  
Thomas Morgan Mammy, Moïse Sidibé, Isidoros Kardorinis  
**Stagiaire:** Mamadou Oury Bah  
**Service Commercial, Marketing, Abonnement,  
Annonces et Pub**  
Oumar Kabirou Kaba  
654 70 66 50  
**Imprimeur**  
Araba Barry  
628463493  
**Imprimerie**  
Le Scribe  
**Distribution**  
L'Aigle Infos/Maison du Livre  
**Mise en page**  
Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72  
**Édité par :** Kéfina Bari (Société de Régie, d'édition  
et de Communication)

## DRAME DE N'ZÉRÉKORÉ

**Ousmane Gaoual Diallo tacle les détracteurs du Gouvernement**

**Ousmane Gaoual Diallo, ministre porte-parole du Gouvernement a accordé lundi 9 décembre 2024 une interview au site Africaguinee.com. Le ministre des Transports s'est exprimé sur la tragédie qui a fait 56 morts au stade 03 avril de N'Zérékoré, tout en demandant aux acteurs politiques qui accusent les organisateurs d'être à l'origine du drame, de faire attention.**



« C'est l'État qui est regardé lorsqu'il y a une tragédie. Mais je dis aux hommes politiques, aux acteurs de la société civile, à toutes ces personnes qui s'expriment et qui essayent de dire que les

organisateurs seraient les coupables de cet événement-là, de faire attention parce que notre cadre législatif n'est pas conçu comme ça. Rappelez-vous que la plupart de ceux qui parlent aujourd'hui, pour

indexer la responsabilité des organisateurs, étaient des organisateurs des événements du 28 septembre. C'est eux qui appelaient les citoyens au stade, mais ils n'ont pas été incriminés, ni

par la justice, ni indexés par la société, parce qu'ils étaient des organisateurs. La justice a cherché les coupables », a confié l'ancien député uninominal de Gaoual.

Et d'ajouter : « Il faut faire attention et chercher les coupables. Ce n'est pas parce que quelqu'un a appelé à l'organisation d'un événement et qu'il y a une tragédie qu'on doit tout de suite indexer l'organisateur... Beaucoup de ceux qui parlent étaient en situation de responsabilité au moment où ce stade se construisait. Quand on fait une enceinte comme ça, même limitée à 10 000 personnes avec une seule entrée, c'est un risque. Il y a longtemps que la FIFA a recommandé qu'il y ait plusieurs entrées, plusieurs sorties pour qu'en moins de dix minutes, qu'on soit

capable d'évacuer un stade de 80 000 personnes. Donc, là on a vu que même ça, ce sont des dispositions qui n'étaient pas en place. Et puis il y a eu d'autres manquements »

Le ministre porte-parole du Gouvernement a par ailleurs indiqué que l'Etat va prendre sa responsabilité pleine et entière dans cette affaire. « L'État va prendre sa responsabilité pleine et entière là-dedans. Mais ce n'est pas parce qu'il est coupable, mais c'est parce que c'est lui qui incombe en premier lieu la protection de la vie des citoyens. C'est à lui qu'incombe en premier lieu la prévention de ce type de tragédie. Donc, quand ça arrive, on ne se dérobe pas. On tire des leçons pour mieux construire l'avenir », dira Ousmane Gaoual Diallo.

**Kaba Kankoula**

## JUSTICE

**Vers le transfert de Kassory dans un centre spécialisé**

**Le mercredi 11 décembre 2024, dans sa décision rendue à l'audience du jour, le président de la chambre du jugement de la cour de répression des infractions économiques et financières, Yacouba Conté, a ordonné le transfert du prévenu Dr Ibrahima Kassory Fofana dans un centre spécialisé pour une meilleure prise en charge. Avant de renvoyer l'affaire au 06 janvier prochain.**

La chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), présidée par Yacouba Conté s'est rendue le mardi 10 décembre 2024 à la clinique Pasteur pour constater de visu l'état physique de l'ex-Premier ministre du régime déchu, hospitalisé dans cette structure sanitaire depuis plus d'un an. Le lendemain, elle a ordonné le transfert du Dr Ibrahima Kassory Fofana dans un centre spécialisé. Dans sa décision rendue à l'audience du jour, le président Yacouba Conté a dit : « la cour ordonne le transfert du prévenu dans un centre spécialisé pour une meilleure prise en charge. Et, renvoie l'affaire au 06 janvier prochain ».

Cette décision de la cour doit être exécutée par le parquet spécial représenté par le procureur Aly Touré. Me Sidiki Bérété, un des avocats du prévenu, a déclaré au sortir de l'audience : « la cour a constaté effectivement avec l'avis des médecins traitants au vu des rapports que Dr Kassory est malade et la cour a tiré les conclusions que sa pathologie ne peut pas être soignée en Guinée faute de centre approprié. Donc, la cour vient d'ordonner monsieur Kassory de partir se soigner dans un centre approprié. Même si on n'a pas choisi le centre, c'est à nous d'indiquer le centre pour nos soins. C'est le délai seulement qui est bref. C'est au parquet maintenant de nous faciliter l'exécution de la

décision pour nous permettre de nous soigner. Et, nous savons en Guinée, il n'y a pas de centre spécialisé pour soigner la pathologie de Kassory ».

Reste à savoir maintenant si cette décision du transfert de Kassory Fofana dans un centre spécialisé sera exécutée. Le dernier Premier ministre du professeur Alpha Condé poursuivi pour des faits présumés de détournement de deniers publics, enrichissement illicite et blanchiment des capitaux est de nouveau attendu par devant la crief le 6 janvier prochain. Affaire à suivre...

**Mamadou Oury**



Interview

CONGRÈS ÉLECTIF DES HUISSIERS DE JUSTICE

# Me Aboubacar Camara candidat au poste de président

La chambre nationale des huissiers de justice de Guinée veut renouveler son bureau exécutif le 18 décembre 2024. Trois candidats sont en lice pour la présidence. Au nombre desquels candidats figure l'actuel vice-président de la chambre, Me Aboubacar Camara. Il rêve de briquer ce poste pour les trois prochaines années afin de redorer l'image de la corporation.



prévu le 18 de ce mois. Quelles sont vos motivations ?

**Me Aboubacar Camara :** En 2019, j'ai été élu comme vice-président de la chambre nationale des huissiers de justice auprès de Me Seydouba, le président sortant. Je connais ce que les huissiers veulent. Les trois textes qui ont été obtenus en 2019 : le statut, l'arrêté portant le tarif des huissiers qui été obtenu le 02 décembre 2010 et la note circulaire numéro 002 qui a précisé la compétence territoriale des huissiers, c'est moi qui l'ai obtenue. C'est pour dire que je suis prêt à me battre pour cette corporation parce que je ne connais pas un autre métier que celui-là. Depuis 2002, je suis dans cette profession, je la connais mieux donc je suis mieux placé pour ce poste.

**L'Aigleinfos :** Si vous voulez briguer le poste de président des huissiers, cela passe essentiellement par votre projet. Qu'est-ce que vous proposez à vos collègues pour qu'ils vous donnent leur confiance ?

**Me Aboubacar Camara :** Avec l'explosion du principal dépôt de carburant, notre siège qui était à la cité chemin de fer a été détruit. Il faut impérativement trouver un nouveau siège. Il faut aussi mettre l'accent sur la formation et nous les doyens, on doit s'adapter. On doit aussi payer nos cotisations régulièrement

pour qu'on aille représenter le pays dans les institutions dont nous sommes membres.

**L'Aigleinfos :** On a appris qu'il y a une division au sein de la corporation. Etant vice-président du bureau sortant, est-ce que vous confirmez ?

**Me Aboubacar Camara :** Je vous dis qu'il n'y a aucune division au sein de notre corporation. Chacun gère ses clients et quand il y a besoin de se rencontrer, on doit répondre aux assemblées générales.

**L'Aigleinfos :** Quand il s'agit d'exécuter des décisions de justice, vous accompagnez des forces de l'ordre sur le terrain et très souvent les citoyens vous jugent très mal. Quel comportement vous devrez avoir sur le terrain dans ce genre de chose ?

**Me Aboubacar Camara :** C'est un peu difficile. Quand il y a contentieux, les avocats accompagnent leurs clients dans les tribunaux et les magistrats sont là pour décider et quand la décision est rendue, c'est l'huissier qui est chargé de faire exécuter la décision. Et sur le terrain, c'est lui qui est vu. Donc, quand on sera élu, nous allons vulgariser des textes, mener des sensibilisations portes ouvertes, changer de méthodes de travail, pas la brutalité.

**L'Aigleinfos :** Certes, avec l'avènement du CNRD, on a vu un huissier occuper une

fonction de ministre. Mais dans le temps, ce poste a toujours été partagé entre les magistrats et les avocats. Comment vous voyez un peu cette discrimination si on peut appeler ainsi ?

**Me Aboubacar Camara :** C'est un combat que nous comptons mener. Depuis notre venue à la tête de la corporation, nous avons des jeunes qui ont le master, la maîtrise, le bac plus 3, et qui sont capables de discuter avec n'importe qui sur les questions de droit. Donc c'est une question de temps et nous allons nous battre.

**L'Aigleinfos :** Vous êtes trois candidats sur la liste pour la présidence. Quelles sont les chances de Me Camara ?

**Me Aboubacar Camara :** Je connais ce métier depuis 2000 et tous ceux qui ont géré cette corporation, Me Camara a eu la chance de les pratiquer. Je suis ouvert et je suis à la disposition de mes confrères. En votant pour moi comme président de cette chambre, je vais relever les défis qui sont devant nous.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Me Aboubacar Camara, candidat à la présidence de la chambre nationale des huissiers de justice !

**Me Aboubacar Camara :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

**L'Aigleinfos :** On entend souvent "Huissier de justice". Ce métier consiste à quoi, réellement ?

**Me Aboubacar Camara :** Pour les hommes ordinaires, on nous appelle tous les hommes de robe. Nous juristes, on dit personnel judiciaire. Les hommes de robe sont divisés en deux groupes : des magistrats qui composent aussi le parquet ou procureur au niveau des cours et tribunaux, et auxiliaires de justice qui composent des notaires, des huissiers de justice.

Les auxiliaires de justice que nous sommes, nous aidons cet appareil judiciaire à fonctionner. Donc nous sommes chargés de signer ou informer les actes à qui la décision est adressée pour que cette partie puisse organiser sa défense et nous faisons aussi constater. Par exemple, quand il y a destruction d'un bien qu'il soit maison, c'est nous qui dressons le constat.

**L'Aigleinfos :** Vous êtes le vice-président du bureau sortant et vous postulez pour le poste de président au prochain congrès

## RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

# L'appel de Faya Millimouno à Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré

Dr Faya Millimouno, le chef de file du Bloc libéral (BL), a accordé vendredi 06 décembre 2024 une interview à la presse pour commenter la situation sociopolitique du pays. Il a mis l'occasion à profit pour exhorter les anciens Premiers ministres que sont Cellou Dalein Diallo de l'UFDG (Union des Forces Démocratiques de Guinée) et Sidya Touré de l'UFR (Union des Forces Républicaines) à rentrer au pays pour mener de l'intérieur le combat politique en vue d'un retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

« Ce n'est pas en étant à l'extérieur qu'on peut donner la force pour que cette renégociation réussisse. C'est en entrant tous dans le pays », a indiqué Dr Faya Millimouno, pour qui, l'engagement des leaders politiques de l'opposition sur le sol guinéen est essentiel pour créer une dynamique de pression. « Nous devons être présents pour montrer aux

Guinéens qu'il est temps de se lever et de lutter pour leurs droits », a-t-il soutenu. Il a par ailleurs rappelé les moments difficiles et violents vécus par les opposants au régime d'Alpha Condé. Il est revenu notamment sur l'attaque de la voiture de Cellou Dalein Diallo, dans laquelle il se trouvait. « Nous avons été attaqués, et la balle a traversé la voiture. Ce fut un moment

de grande tension, mais c'est aussi ce genre d'épreuve qui forge notre détermination... On m'avait averti qu'il était prévu qu'on tire sur nous, et que notre vie était en danger », a-t-il rappelé au cours de l'entretien. Le président du Bloc libéral fait savoir que la solution à la crise politique actuelle en Guinée réside dans l'unité des acteurs politiques et dans leur engagement

actif sur le terrain. « Nous n'avons pas fui, nous avons continué à nous battre pour la justice et pour les droits des Guinéens », soutient-il. Avant d'insister sur le rôle essentiel que les leaders de l'opposition sont appelés à jouer dans la renégociation de la transition militaire en cours dans le pays depuis le 5 septembre 2021. « Si nous restons à l'extérieur, notre influence

sera limitée. Si nous revenons et nous nous unissons, nous pourrions réellement changer les choses... Nous devons montrer à la population qu'elle n'est pas seule. Il faut que chacun prenne conscience que la situation actuelle ne doit pas être acceptée comme une fatalité », a martelé Dr Faya Millimouno, le président du Bloc libéral (BL).

Kaba Kankoula

Interview

TRAGÉDIE DE N'ZÉRÉKORÉ

# Le MPL demande la destitution du gouvernement Bah Oury

*La bousculade meurtrière survenue au stade du 03 avril de N'zérékoré, fait encore grincer des dents et couler des salives. Alors qu'aucune action concrète n'est prise pour éclairer la lanterne de l'opinion, des voix se lèvent contre le régime en place, dirigé par le Général d'armée Mamadi Doumbouya. Le président du Mouvement des Patriotes Libéraux condamne ce drame et demande la démission du gouvernement dirigé par Amadou Oury Bah, pour se mettre devant ses responsabilités. Mamadou Oury Diallo, l'a dit dans un entretien accordé à votre quotidien.*



les plus hautes autorités à travers le président de la transition, doivent faire en sorte que lumière soit faite. Qu'est-ce qui s'est passé au stade du 03 avril ? Quelles sont les mesures sécuritaires qui devaient être prises mais qui ne l'ont pas été ? En voyant même l'état du stade qui est en chantier depuis plusieurs années, c'est aussi un questionnement qu'il faut soulever. Qui est en charge de la construction de cet établissement, qui sont ces responsables qui ont accepté qu'on remplisse ce stade-là ? L'incident étant déclenché, qui sont ceux qui sont impliqués dans ce qui nous ont décrit là ? Il faut effectivement que la première commission d'enquête locale qui a été constituée produise ses rapports très rapidement mais que des sanctions soient prises très immédiatement. Je pense que pour la mémoire de ces disparus, le président de la transition devrait prendre la parole.

pense que nos concitoyens de l'intérieur qui sont initiés à ce genre de plateforme, ce genre de levier pacifique useront de leur pouvoir de signer cette pétition pour attirer l'attention du président de la transition pour qu'il agisse parce qu'une fois que le gouvernement a fait son mea-culpa à travers la première décision au sortir de la réunion du comité de crise en décidant de dissocier l'image du président de la transition, tout événement festif et sportif de ce genre, cela suppose qu'ils sont responsables. La logique aurait été que le gouvernement présente sa démission au président de la transition. Pour nous, c'est la grande décision et c'est pour cela qu'on a initié cette démarche, et c'est la grande leçon qui découle toute suite de ce qu'on a tiré de ce drame-là.

**L'Aigleinfos :** Comment le MPL, le mouvement politique dont vous êtes le président, réagit aux mesures prises par le gouvernement après la bousculade meurtrière survenue à N'Zérékoré ?

**Mamadou Oury Diallo :** S'il s'agit des mesures immédiates qui ont été prises après la bousculade et qui ont consisté à la prise en charge des blessés, la mise en place d'une commission d'enquête mais aussi d'un comité de crise et de comptabilité macabre du nombre de morts qui s'élève à 56 selon les statistiques du gouvernement, je dirais que ce sont là des mesures protocolaires en pareille circonstance. Malheureusement, des mesures auraient dû être prises pour prévenir un tel drame depuis le tout premier tournoi propagandiste similaire, elles nous auraient évité qu'on prenne des mesures malheureuses de prise en charge de comptabilité macabre ou d'ouverture d'enquête. Maintenant, on s'attend

à beaucoup plus, comme mesures, à plus pour tirer les leçons de cette catastrophe qui est arrivée au stade du 03 avril de N'Zérékoré.

**L'Aigleinfos :** Alors que le Gouvernement guinéen à travers l'Office Guinéen de Publicité (OGP) interdit l'utilisation de l'image du président de la transition sur toute affiche des mouvements de soutien, le Gouvernorat de la ville de Conakry annonce un autre tournoi doté du trophée Mamadi Doumbouya et Lauriane Doumbouya, que pensez-vous de cette crise au sommet de l'Etat ?

**Mamadou Oury Diallo :** Je crois que le tournoi intercommunal qui avait été organisé par le gouvernorat de la ville de Conakry dont le Premier ministre était lui-même l'invité d'honneur et d'autres hauts commis de l'Etat, ça a été malheureusement reporté pas annulé. Ils n'ont quand même pas eu le temps de dissocier l'image et le nom du président malgré que la mesure avait déjà été

prise après le drame de N'Zérékoré. C'est ce que je déplore parce qu'on devait tout simplement annuler ce tournoi.

**L'Aigleinfos :** Que demandez-vous aux



**autorités de la transition pour honorer la mémoire des disparus ?**

**Mamadou Oury Diallo :** Pour la mémoire des disparus et victimes du 1er décembre 2024, je crois que

**L'Aigleinfos :** Où en sommes-nous avec la pétition que vous avez lancée par rapport à la destitution du gouvernement ?

**Mamadou Oury Diallo :** Je

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Mamadou Oury Diallo, président du MPL, d'avoir répondu à nos questions !

**Mamadou Oury Diallo :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES INITIALE

**Les grands axes du discours du président du CNT**

**Le 09 décembre dernier, à la faveur de la présentation du projet de loi de finances initiale 2025, le Président du Conseil National de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, a prononcé un discours dans lequel il a fustigé entre autres le comportement peu orthodoxe de certains agents de l'administration en cette ère de refondation.**

« En ce jour solennel où nous réunissons les énergies et les esprits pour examiner et voter le projet de loi de finances initiale 2025, permettez-moi de rappeler l'importance cruciale du processus budgétaire pour notre Nation, qui poursuit sa marche vers le développement, dans la paix et l'harmonie, sous le leadership de Son Excellence le Général d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'État.

En effet, le présent budget, qui s'inscrit dans une véritable construction financière annuelle, est prévu par la loi de finances votée par le Parlement. Ensemble des ressources et dépenses de l'État, au-delà d'être un outil de planification et de gestion financière, le budget est l'expression tangible des ambitions politiques, économiques, sociales et culturelles. Il est le document dans lequel l'État définit ou annonce, de manière chiffrée et planifiée ses priorités et sa détermination à bâtir une Nation prospère, inclusive et résiliente.

C'est donc avec un profond sens de responsabilité que le Conseil National de la Transition, dans le respect des compétences que lui attribuent la Charte de la Transition et son Règlement intérieur, associe ses efforts à ceux du Gouvernement pour assurer une vision opérationnelle plus concrète dans la mise en œuvre de la Loi organique relative aux Lois de Finances.

Ce sens profond de responsabilité du Parlement se manifeste à travers le contrôle de l'exécution du budget, tant lors de l'examen du budget initial, que lors du collectif budgétaire. En effet, le contrôle parlementaire de l'exécution du budget est un pilier essentiel pour assurer la santé financière du pays, consolider la discipline budgétaire, renforcer la confiance des investisseurs étrangers et la crédibilité du pays sur la scène mondiale et favoriser ainsi son émergence économique.

Souvenons-nous que le processus budgétaire consiste, pour les organes de l'État, à disposer d'outils efficaces pour prévenir les risques et saisir les opportunités qui se présentent. Le processus budgétaire répond à cette exigence de prévision et de prévention, en fournissant une vision prospective des besoins financiers et des ressources



disponibles.

Son rôle principal est donc de traduire les objectifs stratégiques en termes de ressources financières et de privilégier les investissements et les dépenses opérationnelles en fonction des priorités de développement durable.

Il relève dès lors de notre responsabilité de faire du processus budgétaire un élément clef de la performance financière et du succès à long terme de la gestion budgétaire.

Lors de la précédente session budgétaire, notre institution, fidèle à son rôle de veille stratégique et de contrôle, a formulé des recommandations précises et ambitieuses à l'attention du Gouvernement. Ces recommandations, à travers leur rigueur et leur pertinence, avaient pour objectif de garantir une mobilisation accrue des ressources, une meilleure allocation des dépenses, et un impact maximal sur les secteurs prioritaires.

Le projet de loi de finances initiale 2025 que nous nous apprêtons à examiner doit refléter ces priorités. Il doit s'appuyer sur une gestion responsable, rigoureuse et stratégique de nos ressources.

**Mesdames et Messieurs,**

Au Gouvernement, nous réitérons notre appel à respecter strictement les lois en vigueur, notamment la Loi Organique Relative aux Lois de Finances (LORF). La transparence dans la gestion des ressources publiques est non seulement une exigence légale, mais aussi un devoir

moral envers nos concitoyens.

Aux membres de notre institution, je rappelle l'importance de cet exercice démocratique. Notre rôle ne se limite pas à approuver ou rejeter un document budgétaire. Nous devons être les gardiens vigilants des aspirations de nos populations, en veillant à ce que chaque ligne budgétaire réponde à un besoin réel et urgent.

À vous partenaires techniques et financiers, nous exprimons notre gratitude pour votre soutien indéfectible. Votre accompagnement technique et financier reste essentiel pour la mise en œuvre réussie de nos politiques publiques.

**Honorables membres du Conseil,**

Mesdames et Messieurs,

La Guinée est à la croisée des chemins. Le contexte actuel nous impose de redoubler d'efforts pour assurer la stabilité macroéconomique tout en répondant aux défis sociaux et économiques de notre pays. Nous avons la responsabilité historique de transformer notre potentiel en opportunités concrètes pour chaque citoyen guinéen.

L'exercice auquel nous nous préparons vient après un autre, de grande envergure aussi, qui a porté sur une campagne à grande échelle de vulgarisation de l'avant-projet de nouvelle constitution à l'intérieur du pays. Il s'est agi d'une démarche basée sur une approche inclusive et participative, en phase avec la philosophie de réforme constitutionnelle prônée et mise

en œuvre par le CNT, sous la lumière inspirante du Chef de l'État, le Général d'Armée Mamadi DOUMBOUYA.

Cet exercice porteur d'enseignements a amené les Conseillers nationaux à se déployer, en une trentaine d'équipes, dans chacun des chefs-lieux de région, de préfecture et de sous-préfecture du pays, et a permis essentiellement de faire deux grands constats :

Le premier constat est qu'après la première mission des Conseillers nationaux, menée sur l'ensemble du territoire national pour s'enquérir des aspirations des populations, ces dernières se sont fortement réjouies de cette seconde mission qui a consisté à venir, une seconde fois, partager le fruit des travaux subséquents afin de recueillir à nouveau leurs rétroactions en vue de bonifier l'avant-projet de nouvelle Constitution. Les émissaires du CNT ont expliqué chaque point de cet avant-projet et ont pu prendre acte du génie des populations guinéennes quant à la conscience et à la compréhension qu'elles ont des enjeux nationaux, avec une acuité partout caractérisée.

Le second constat est que cette seconde mission des Conseillers nationaux a été l'occasion non seulement de prendre acte des doléances des populations, mais aussi et surtout, de constater de visu, un certain nombre de déficits et de dysfonctionnements de la gouvernance locale qui méritent de bénéficier de la plus haute attention prioritaire du gouvernement.

Les missions ont constaté, dans une très grande majorité, une dégradation avancée des infrastructures routières et plus globalement une manifestation insignifiante de l'appareil et de l'autorité de l'État dans maintes contrées. Ce constat, qui n'est pas à imputer à la gouvernance actuelle, concerne aussi bien les infrastructures de santé que celles de l'éducation, dans les services déconcentrés et décentralisés de l'État. Ce déficit ou, bien souvent, cette absence d'infrastructures dans le pays profond a amené beaucoup de nos compatriotes rencontrés à croire que nos efforts de leur faire bénéficier d'une couverture santé universelle et d'une éducation gratuite ne seraient qu'un vœu pieux.

Nous lançons ici et maintenant un cri d'alarme car l'heure est grave, les besoins en développement à la base sont gigantesques et requièrent une attention particulière des pouvoirs publics.

L'interpellation que nous font les déficits importants constatés par les missions des Conseillers nationaux sur le terrain ne peuvent qu'amener la représentation nationale à interroger à son tour les organes de gestion de l'État lors du présent exercice de LFI.

Mesdames et Messieurs,

Depuis un certain temps, il est regrettable de constater que certains de nos concitoyens, investis de hautes responsabilités, semblent ignorer ou mépriser les valeurs fondamentales de la refondation, valeurs que le CNRD promeut avec force et pour lesquelles nous avons solennellement prêté serment sur les livres saints de notre foi.

Je tiens à rappeler, à nous tous ici présents, et à ceux qui, ailleurs sur le territoire national ou en mission, portent le poids des mêmes responsabilités, que notre mission est sacrée et notre responsabilité immense. Nous ne pouvons ni ne devons trahir l'engagement que nous avons pris devant le peuple de Guinée et devant le Tout-Puissant. La loyauté et la fidélité doivent guider chacune de nos actions, sans faux-fuyant, sans compromission.

Après plusieurs jours passés au plus près de nos compatriotes, sillonnant villes et villages des

Suite page 7

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES INITIALE

# Les grands axes du discours du président du CNT

régions de la Guinée profonde, une question essentielle n'a cessé de tourmenter mon esprit : sommes-nous pleinement conscients de l'espoir que le peuple de Guinée a placé en nous ? Ce peuple, qui avait autrefois perdu tout espoir d'accéder au bonheur collectif, se convainc aujourd'hui que la prospérité est à sa portée. Cette conviction, il la doit au leadership éclairé du CNRD et à l'action déterminée de son Président, le Chef de l'État, le Général d'Armée Mamadi DOUMBOUYA.

L'exercice budgétaire qui nous réunit ce matin est essentiel, car il conditionne la matérialisation de cet espoir retrouvé par nos populations. Mais il ne s'agit pas d'un simple acte administratif. C'est un acte de foi en l'avenir, un engagement à donner corps aux aspirations profondes de notre peuple. Cela exige de nous des convictions fortes et une responsabilité sans faille.

La planification budgétaire doit ainsi être guidée par trois principes essentiels :

- La sincérité dans les prévisions ;
- La régularité dans l'exécution ;
- La discipline dans la gestion des ressources publiques.

Or, il faut avoir le courage de le dire : ces valeurs, consubstantielles à la refondation, sont aujourd'hui en décalage avec les

comportements de certains acteurs de notre Administration. Cette élite, pourtant liée par un serment de loyauté au peuple de Guinée, agit parfois en contradiction avec l'esprit et les exigences de la refondation. La question est donc simple mais grave : que se passe-t-il ? Au cours de notre tournée sur le terrain, nous avons ressenti la souffrance de nos compatriotes. Mais en dépit de cette souffrance, un constat réconfortant s'impose : le peuple, dans sa grande majorité, continue de croire en son Président et en la promesse d'un avenir meilleur. Cette confiance populaire ne doit ni être trahie ni être dilapidée.

C'est pourquoi, du haut de cette tribune, et au nom de nos concitoyens, j'affirme avec force que la représentation nationale assumera pleinement sa mission. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour aligner le présent budget sur les exigences de la refondation. Ce budget, rappelons-le, doit être au service exclusif du peuple de Guinée et des aspirations collectives qu'il porte. Les valeurs de la refondation ne sont pas de simples mots inscrits dans les discours, elles sont des repères moraux et des impératifs d'action.

Notre loyauté doit se manifester par des actes concrets. À tous ceux qui, investis de responsabilités, se sentent au-

dessus de ces principes, je dis ceci : revenons à l'essentiel ! Revenons à la voie de la loyauté, du service public et du dévouement au peuple. Notre mission n'est pas un privilège, c'est un devoir. Que chacun prenne la mesure de l'espoir placé en lui ! Que chacun se rappelle que la postérité jugera nos actions d'aujourd'hui. Travaillons, agissons et réformons dans l'intérêt exclusif de la Guinée.

**Honorables Conseillers Nationaux,**

L'avenir de la Guinée ne se construira pas sur des promesses, mais sur des actions concrètes et mesurables. Le projet de loi de finances initiale 2025 est une occasion pour nous de démontrer notre engagement envers le progrès, l'équité et la prospérité.

L'expérience montre que la transparence, le contrôle parlementaire permanent, la budgétisation inclusive et participative et l'exhaustivité des informations budgétaires publiées, contribuent de manière importante, à de meilleurs résultats de développement.

L'expérience du débat d'orientation budgétaire de ces trois dernières années a mis en lumière qu'en fournissant des détails sur les programmes, sur les données non financières, sur les objectifs

de performance de l'exécution du budget, et les informations associant les objectifs de la politique aux dépenses budgétisées, les citoyens peuvent avoir connaissance de la planification et du suivi des objectifs de développement, des allocations, des dépenses et des résultats.

Notre action, en tant que membres de l'organe parlementaire est de veiller, en plus de la fourniture par le Gouvernement de données ouvertes, à ce que l'intégration du développement durable dans la gestion des affaires publiques devienne une nécessité impérieuse, non seulement pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux contemporains, mais également, pour assurer la pérennité et la rentabilité des plans et programmes à long terme.

Ne nous leurrions pas ! Le développement durable n'est plus une option, mais une exigence fondamentale pour tout État responsable. Il s'agit, dès lors, d'adopter une approche à long terme prenant en compte, non seulement les résultats budgétaires et financiers, mais également l'impact environnemental et social.

En veillant à intégrer ces principes dans l'élaboration du budget de l'État, nous démontrerons notre

engagement envers la durabilité pour réussir dans l'économie d'aujourd'hui et de demain, axée sur la responsabilité.

Je voudrais, en y insistant, rappeler que la discipline budgétaire, qui doit être l'objet de notre veille vigilante et permanente, demeure un enjeu majeur pour assurer la prospérité économique de nos communes rurales et urbaines et la qualité de vie de leurs populations. C'est en adoptant des pratiques financières responsables et en promouvant par nos lois de finances la bonne gouvernance, que les différentes autorités de la Transition poseront les bases d'un développement durable et équilibré, garantissant ainsi un avenir prospère pour tous.

Je vous invite donc à examiner ce projet avec rigueur, objectivité et esprit constructif. Ensemble, faisons de ce budget un véritable outil de transformation, au service d'une Guinée forte, unie et prospère.

Que Dieu nous guide et éclaire notre chemin !

Vive la Guinée !

Vive la refondation !

Je vous remercie », a déclaré Dr Dansa Kourouma

**Mamadou Oury**

FRANÇOIS BOUROUNO, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

## « Plus on est formé, plus on a de la chance de se retrouver au chômage »

**Le ministre du Travail et de la Fonction publique a fait un diagnostic de la problématique du chômage en Guinée. Devant un parterre d'invités, notamment des diplomates accrédités en Guinée, des hauts fonctionnaires et anciens hauts commis de l'Etat, des étudiants mais aussi de ses collègues du gouvernement, François Bourouno a affirmé que le manque d'orientation dans les écoles professionnelles constitue un principal phénomène qui favorise le chômage en Guinée.**

Une intervention tenue vendredi, 06 décembre à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia au cours d'une rencontre de présentation sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique Sub-Saharienne.

Dans son allocution, le Ministre du travail a abordé la question de l'employabilité des jeunes avec pitié. Le taux de chômage en Guinée s'explique selon lui, par l'inadéquation entre les programmes de formation universitaire et les besoins du marché. « Pour faire face à une perspective massive d'ouverture d'opportunité

d'emploi pour des jeunes filles et garçons et surtout pour tous ceux sortent de nos systèmes de formation, d'enseignants techniques et professionnels, et parfois ceux qui n'ont pas été scolarisés, peuvent bénéficier des programmes d'insertion à travers des mécanismes appropriés à cet effet. Je voudrais présenter ici que, nous sommes 14 millions d'habitants d'après les statistiques actuelles, et le taux d'activité dans notre pays est 65% et sur ces 65% d'actifs, vous avez une bonne partie qui est absorbée par le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage, la pêche », a fait remarquer

l'ancien secrétaire général du ministère de la Culture. Dans la poursuite de son intervention, M. Bourouno ajoute que quand on regarde la courbe du taux de chômage dans notre pays, il y a une corrélation parfaite entre le taux de chômage et le niveau de formation. « C'est que, plus on est formé, plus on a de la chance de se retrouver au chômage. C'est ce que les données indiquent », a-t-il déclaré.

M. Bourouno rassure que son intention n'est pas de décourager ses frères et soeurs étudiants qui sont encore sur le banc.

Mais avec le projet Simandou sur lequel toute l'attention des autorités est portée, constitue aujourd'hui un espoir pour la Guinée et la couche juvénile, soutient l'ancien Secrétaire général du Ministère de la culture et du Tourisme. « Quand on regarde aujourd'hui les perspectives que nous avons, c'est pour vous dire que l'espoir est permis. Nous avons un mégaprojet qui est Simandou. Simandou, les projections c'est environ cinquante mille emplois

directs et les ratios pour des modèles à économie de vente, c'est un emploi direct ou deux emplois indirects. Ça veut dire que Simandou aura la possibilité de créer cent mille emplois directs plus les cinquante mille emplois indirects. On peut aller au-delà parce que ce n'est pas le seul mégaprojet que nous avons », a encouragé le Ministre François Bourouno.

**Samuel Demba. D**



JUSTICE

# Souleymane Sidibé poursuivi pour usurpation de titre d'avocat

**Le Barreau de Guinée a porté plainte contre Souleymane Sidibé, juriste qui se fait passer pour avocat. Devant le tribunal correctionnel de Mafanco, le jeudi, 05 décembre, un procès s'est ouvert dans ce dossier. Le prévenu a comparu libre à l'audience. À la barre, il a rejeté les accusations portées contre lui, tout en demandant au tribunal de le faire assister par un avocat pour sa défense.**



Même sans avocat, le porte-parole du Collectif des frustrés du concours au Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocats (CAPA) 2021 a comparu libre jeudi devant le tribunal correctionnel de Mafanco. Il est poursuivi par le Bâtonnier de l'ordre des avocats pour l'exercice illégal de la profession d'avocats en Guinée. Face au juge, Souleymane

Sidibé n'a pas manqué de mots pour assurer sa propre défense. « Ils m'ont refusé le droit d'être assisté par un avocat », a informé l'accusé à la barre. Sans conseil, le mis en cause a été soumis à quelques questions d'éclaircissement du juge. Est-ce que vous êtes avocat ? demande le juge. Non, je ne suis pas encore avocat, a-t-il

répondu. Est-ce que vous avez plaidé devant une juridiction une fois, poursuit le juge ? Non !, répond l'accusé. Est-ce que vous avez une fois défendu un dossier ? insiste le juge. Oui !, déclare l'accusé. Mais c'est au nom du cabinet où je travaille en tant que juriste, a-t-il ajouté. Est-ce que vous avez officiellement prêté serment en tant qu'avocat ? demande le ministère public. La même réponse "non". Sur les réseaux sociaux, le mis en cause se fait appeler "Maître Souleymane Sidibé" arborant l'uniforme d'avocat. " Dans ce dossier, c'est un règlement de compte, ils veulent réduire au silence, le collectif que je représente. C'est un procès qui vise ma personne mais derrière moi, il y a tout un collectif qui est visé. Nous avons saisi les autorités mais jusque-là, il n'y a pas encore eu une solution concrète à ce problème qui a tant duré. Et je crois que c'est l'occasion pour moi de m'adresser au

président de la République vraiment de bien vouloir traiter le dossier du collectif et de les bien rétablir. Au fond, le collectif et moi-même sommes fin prêts. Les faits qui nous sont reprochés, ce sont des faits qui sont réalisés sur Facebook. Facebook est un réseau de communication, facebook est un média citoyen. Je ne sais pas en quoi ces faits-là peuvent constituer une infraction ? », s'est interrogé M. Sidibé. Le Collectif des Aspirants à la Profession d'Avocats qu'il représente, compte plusieurs éléments. Ces assistants juristes réunis au sein d'un collectif, sont au nombre de cent personnes. Ils revendiquent le titre d'Avocats depuis des années. Cependant, ils estiment que les autorités n'ont aucun égard à leur combat. « Nous avons mené ce combat depuis maintenant trois ans croyant que nous allons lâcher mais non. Nous que vous voyez devant vous et l'ensemble des membres du collectif, nous souffrons de cette injustice et c'est cette injustice que nous

voulons réparer. Nous sommes des juristes et nous sommes appelés à œuvrer pour que la loi soit mise en œuvre en République de Guinée. Ceci étant, nous sommes assistants dans les cabinets depuis une vingtaine d'années. Vous voulez que nous passons notre vie en tant stagiaires pendant que nos enfants sont à l'université ? Si au moins nous réclamions quelque chose d'injuste et d'illégal, on pouvait comprendre. Nous réclamons valablement nos droits avec toutes les preuves réunies », a réclamé Valentin Zézé Guilavogui, un membre du collectif. La partie civile n'a pas posé de questions à Souleymane Sidibé lors de cette audience. Le tribunal de Mafanco a décidé de renvoyer l'affaire au 19 décembre prochain pour que le mis en cause se procure un avocat pour la suite des audiences.

Samuel Demba. D

## PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE

# Cellou Dalein Diallo contre la candidature "illégale" et "illégitime de Doumbouya

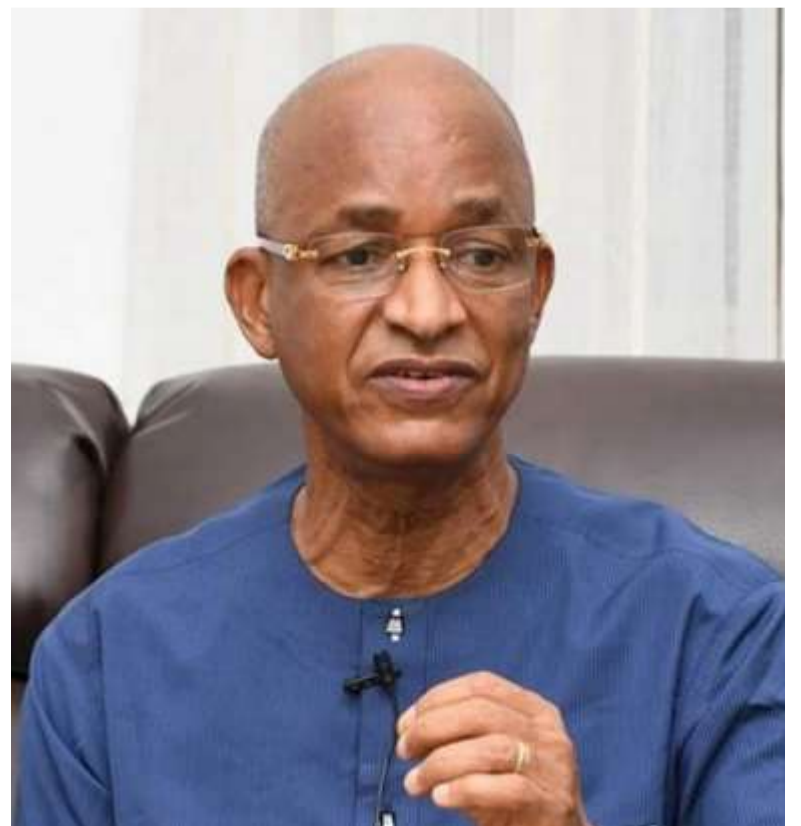
**Le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a déclaré le vendredi 6 décembre sur RFI que le gouvernement guinéen est un peu paniqué, tout en soutenant que la candidature de Doumbouya est illégale et illégitime. Il réagissait à l'annonce de la mise en place d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur le drame de N'zérékoré ayant fait le 1er décembre dernier au moins 56 morts et plusieurs blessés au stade du 3-Avril,**

« Je pense que le gouvernement a un peu paniqué parce qu'il a pris l'initiative de promouvoir la candidature de Doumbouya à la prochaine élection présidentielle, ce qui constituerait un parjure parce que le monsieur, en tant qu'officier, a juré à plusieurs reprises de ne pas prendre part aux élections qu'il organiserait pour le retour à l'ordre constitutionnel », a martelé le chef de file de l'UFDG. Concernant une éventuelle candidature du général Mamadi Doumbouya à la prochaine élection présidentielle, l'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté a dit : « il y avait dans la charte de la transition les articles 46, 55 et 65 qui interdisaient à tous les responsables de la transition de candidater à ces élections. Evidemment, on aurait dû reprendre ces dispositions dans l'avant-projet de Constitution. Ils l'ont éliminé pour donner la

possibilité à Doumbouya de se présenter. Depuis lors, il y a une vaste campagne de promotion et de justification de sa candidature et c'est dans ce cadre que le tournoi de football qui a entraîné la mort de plus de 135 personnes a été organisé. C'est toujours dans la promotion de cette candidature » Pour Cellou Dalein Diallo, le drame de N'zérékoré est imputable au CNRD et à son président. « La candidature de Doumbouya est illégale et illégitime. En tant qu'officier, il a juré devant la Cour suprême, devant le peuple de Guinée, devant la communauté internationale, de ne pas prendre part aux élections organisées pour le retour à l'ordre constitutionnel. Aujourd'hui, avec le goût du pouvoir, ils ont décidé de dispenser Doumbouya de cette obligation à laquelle lui-même il s'est engagé. Alors, en organisant justement

ces manifestations grandioses et évidemment sans prendre les précautions pour garantir la sécurité des participants, donc ils sont les seuls responsables de ce qui est arrivé. Et ils doivent répondre » Et d'ajouter : « Le CNRD et Mamadi Doumbouya ont librement décidé de ne pas rester un jour de plus au 31 décembre. A plusieurs reprises, ils ont passé un accord avec la CEDEAO, au terme duquel ils s'engagent à rendre le pouvoir au civil le 31 décembre. Nous allons appeler la population à sortir pour exiger le départ de la junte qui n'a aucune légitimité, qui s'est emparée du pouvoir par les armes, qui le conserve aujourd'hui par les armes et par la corruption, en utilisant les ressources publiques à cette fin ».

Kaba Kankoula





## TRAGÉDIE DE N'ZÉRÉKORÉ

# La réaction du CNOSCG

**Le vendredi 06 décembre 2024, le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG), à travers son secrétaire exécutif Ange Gabriel Haba, a publié un communiqué dans lequel il fustige la diffusion des chiffres fantaisistes sur le nombre de victimes du drame survenu le 1er décembre dernier au stade du 3-Avril de N'zérékoré,**

Le 1er décembre 2024, en lieu et place d'une journée sportive, de cohésion et d'unité citoyenne, la ville de N'Zérékoré a connu une journée de douleur, de choc et de tristesse, suite aux événements tragiques survenus lors de la finale du tournoi de football dit "de la refondation", opposant les équipes de Labé et de N'Zérékoré. Une perte brutale de plusieurs vies humaines qui suscite une vive émotion dans tout le pays, plongeant la nation entière dans le deuil, avec des blessés et des dégâts matériels considérables.

Le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG), au nom de ses démembrés et réseaux membres, adresse ses sincères condoléances aux familles endeuillées ainsi qu'à tout le peuple de Guinée. Il exprime également ses vœux de prompt rétablissement aux blessés. Cependant, après cinq jours de ce drame, il est regrettable de constater qu'aucune sanction, même disciplinaire n'a été prise pour rassurer les victimes et leurs proches, en attendant les résultats des enquêtes en cours. Cette inaction, reflète un manque de courage et de responsabilité et inquiète toute l'opinion publique quant au sort des victimes.

Les premiers éléments d'information dénotent des défaillances liées au sous-effectif des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), des dysfonctionnements notoires



à l'intérieur du stade, et un manque de vigilance autour de celui-ci.

Des témoignages indiquent que les premiers jets de pierres provenaient de l'extérieur du stade, révélant un problème de gestion des périmètres sécuritaires. Ces lacunes interrogent la capacité de nos Forces de Défense et de Sécurité à encadrer efficacement des événements sportifs et culturels, et interpellent l'État sur sa responsabilité de renforcer ces compétences.

Le CNOSCG déplore par ailleurs, la diffusion de chiffres fantaisistes sur le nombre de victimes, sans rigueur ni professionnalisme. Cette guerre de chiffres alimente la confusion, exacerbe les tensions et détourne l'attention

de l'opinion, des véritables priorités.

De même, il condamne fermement les propos haineux, incendiaires et des tentatives de manipulations politiques qui, au lieu de favoriser l'apaisement, attisent les divisions et fragilisent davantage le tissu social.

Ce drame ne doit pas être utilisé pour des règlements de comptes ou une opportunité de surenchère politique. La région de N'Zérékoré, déjà marquée par un passé conflictuel, nécessite aujourd'hui plus que jamais des actions favorisant la paix, le dialogue et l'unité nationale.

Pour des mesures concrètes et une gestion responsable de la crise, le CNOSCG invite les autorités à :

- Organiser une journée

nationale de prière et de recueillement en hommage aux victimes, renforçant ainsi l'unité nationale, le respect dû aux disparus et de la dignité humaine ;

- Veiller à ce que les enquêtes soient rigoureuses, indépendante et transparente dans un délai raisonnable pour vite établir les responsabilités et sanctionner les coupables ;

- Veiller à l'effectivité de la prise en charge de tous les blessés et à leurs accessibilités aux meilleures conditions de traitements ;

- Apporter un soutien matériel et moral aux familles endeuillées, afin de les accompagner dans cette douloureuse épreuve.

- Renforcer les capacités des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) pour une gestion efficace des manifestations et

les mouvements de masse, dans le strict respect des droits humains et des normes internationales ;

- Garantir une gestion transparente de cette crise, en évitant toute récupération ou politisation qui pourrait aggraver les tensions ;

- Améliorer les infrastructures des lieux de rassemblement, en multipliant les issues pour prévenir tout risque de bousculade.

Aux acteurs sociopolitiques, d'éviter tout propos tendant à créer de la panique et à raviver les tensions.

Le CNOSCG exhorte toute la population à faire preuve de sérénité, de vigilance et à se méfier de tout acte ou propos susceptibles de compromettre la paix sociale et le vivre-ensemble. Il en appelle à la solidarité nationale et à l'unité pour traverser cette épreuve et construire un avenir commun fondé sur la justice, la paix et l'harmonie.

Le CNOSCG invite les ONGs et les institutions indépendantes désireuses à se joindre à lui pour déployer une enquête indépendante afin de déterminer le nombre exact de mort, les causes réelles et les circonstances qui ont entraîné ce drame, en vue d'aider à la manifestation de la vérité des faits. Paix aux âmes des disparus !

», peut-on lire dans le communiqué du CNOSCG.

**Kèfina Diakité**

## AG DU RPG ARC-EN-CIEL

# Le drame de N'zérékoré au menu des sujets abordés par les cadres du parti

Le samedi 07 décembre 2024, le RPG Arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir, a tenu son Assemblée générale hebdomadaire, à son siège national à Gbessia, dans la commune du même nom.

Dans son intervention de circonstance, l'ancien ministre du Commerce, Marc Yombouno, est revenu sur le drame de N'zérékoré, tout en demandant une enquête sérieuse et approfondie pour établir la vérité sur les circonstances de ce drame et en situer les responsabilités. Ce membre du Bureau politique

national du parti jaune a par ailleurs invité Amadou Oury Bah, actuel Premier ministre et ancien président de la commission d'organisation de la manifestation du 28 septembre 2009, à intervenir pour éviter à notre pays une nouvelle situation regrettable.

« Nous avons vécu le 28 septembre 2009, aujourd'hui, c'est le cas de N'zérékoré », a-t-il martelé. Avant de faire remarquer qu'il est crucial de ne pas se contenter du bilan contradictoire des événements du stade 3-Avril de N'zérékoré

(entre 56 et 300 morts) mais de mener une enquête exhaustive pour faire la lumière sur cette affaire. Pour Marc Yombouno, il est impératif de remonter à l'origine de la tragédie en identifiant les organisateurs, les "bailleurs" et tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, à cet événement tragique. « Même un seul mort, c'est un compatriote de moins, c'est du sang versé. Il est de notre devoir de faire la lumière sur ce qui s'est passé », dira-t-il, interpellant au passage le Premier ministre Amadou Bah

Oury, par ailleurs président de la commission d'organisation de la manifestation du 28 septembre 2009 contre la candidature de Dadis, afin qu'il joue un rôle majeur dans la gestion de cette crise. Pour lui, il y a bel et bien une certaine similitude entre les événements de N'zérékoré et ceux du 28 septembre 2009 et que cela ne doit pas être pris à la légère. « Dieu a fait en sorte que Bah Oury soit là, dans ce groupe, pour nous rappeler qu'il est temps de réfléchir et d'agir pour le bien-être de la Guinée...Que Dieu nous aide

à prendre les bonnes décisions pour notre pays », a déclaré Marc Yombouno à l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir, fondé par le professeur Alpha Condé qui, on le sait, a été évincé du palais présidentiel le 5 septembre 2021 par le général Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des Forces spéciales de Guinée.

**Kaba Kankoula**

LFI 2025

# Le gouvernement présente le projet au CNT, qu'il estime à plus de 41 mille milliards gnf

Le projet de Loi de Finances Initiale pour l'exercice 2025 a été présenté lundi, 09 décembre par le gouvernement. C'est à l'occasion d'une plénière tenue à l'hémicycle en présence du Ministre secrétaire général de la présidence, du Premier Ministre, chef du gouvernement, du corps diplomatique accrédité en Guinée et des acteurs sociopolitiques.



De retour de l'intérieur où ils ont mené des campagnes de vulgarisation de l'avant-projet de la nouvelle constitution, les Conseillers nationaux ont participé à une plénière portant présentation de la LFI 2025 par le gouvernement dirigé par Amadou Oury Bah.

Le Ministre du Plan et de la Coopération internationale, celui de l'Economie et des finances, le Ministre du budget ont, à tour de rôle, défilé devant la représentation nationale pour défendre ce projet gouvernemental. « En matière de politique budgétaire, l'accent sera mis sur la mobilisation et la sécurisation des ressources intérieures, à travers notamment la poursuite de la digitalisation des procédures fiscales et douanières, l'intensification des contrôles pour le recouvrement des arriérés fiscaux et la

promotion du civisme fiscal. L'élargissement de l'assiette fiscale, l'équipement des services de douanes en dispositif de pesage et de contrôle des quantités des produits miniers à l'exportation et la mise en œuvre progressive de nouveaux modules du Système d'Administration Fiscale de Guinée (SAFIG 2) sont également inscrits parmi les priorités pour l'année budgétaire 2025 », a énuméré Facinet Sylla, Ministre du Budget.

Concernant les recettes issues de la vente de la bauxite, poursuit le Ministre, une attention particulière sera accordée à l'application rigoureuse du prix de référence et du prix de transfert afin d'amener les sociétés évoluant dans le sous-secteur de la bauxite de pratiquer des prix de pleine concurrence dans leurs

transactions avec les autres entités liées. Parallèlement, il est essentiel de continuer à promouvoir l'amélioration du climat des affaires en veillant sur l'équité fiscale et au respect des exigences relatives au contenu local, a-t-il ajouté.

Par rapport aux dépenses publiques, il affirme que : « l'objectif est d'assurer une gestion plus efficace et responsable des ressources de l'État, en conciliant le financement des services publics et la maîtrise de l'endettement. Cela requiert une meilleure qualification des dépenses, en orientant les investissements vers des projets à forte valeur ajoutée économique et sociale ainsi que la relance des activités à l'intérieur du pays par une dotation consistante en ressources budgétaires », a-t-il déclaré.

Les prévisions budgétaires pour 2025 reposent sur les principales hypothèses du cadrage macroéconomique de novembre 2024, ci-après :

- un taux de croissance du PIB de 7,0% ;
- un taux d'inflation moyen annuel de 6,0% ;
- un taux de change de 8 489 GNF pour 1 USD.

Sur cette base, les agrégats budgétaires pour 2025 qui en découlent se présentent comme suit : « Recettes totales : 34 473,4 Mds GNF ; Recettes propres : 33 037,6 Mds GNF, soit 96% des recettes totales ; Dépenses totales : 41 897,8 Mds GNF ; Déficit budgétaire : 7 424,4 Mds GNF, soit 2,8% du PIB », a-t-il cité.

Les recettes budgétaires prévues en 2025 selon M. Sylla, : « augmentent de 12,1% par rapport à la Loi de Finances Rectificative 2024 », avant d'ajouter qu'elles : « proviennent principalement des recettes fiscales, qui représentent près de 90% des projections annuelles », a martelé M. Sylla.

Ces dépenses obligatoires de ce projet de budget s'élèvent à 24 093,2 Mds GNF, soit 71% des recettes liquides prévues en 2025. Ces montants une fois recouverts, vont servir à ces dépenses :

- Les salaires civils et militaires : 10 035,4 Mds ;

- La subvention au prix de l'électricité : 3 000 Mds ;
- Les pensions civiles et militaires : 2 218,2 Mds ;
- Les intérêts de la dette : 2 156,0 Mds ;
- Le fonctionnement des forces de défense et de sécurité : 1 265,1 Mds ;
- Les ressources des budgets d'affectation spéciale (BAS) : 1 194,65 Mds ;
- Les achats de médicaments, de vaccins et d'engrais : 472,8 Mds ;
- Le fonctionnement des hôpitaux : 358,5 Mds ;
- Les bourses des étudiants en Guinée et à l'Étranger : 266,4 Mds ;
- Le fonctionnement des ambassades : 211,1 Mds ;
- Le fonctionnement des Institutions Républicaines : 200,6 Mds.

Ces dépenses obligatoires représentent des engagements inéluctables de l'État pour assurer la continuité des services publics et soutenir les ménages.

La part importante de ces dépenses obligatoires limite les marges de manœuvre budgétaires, réduisant ainsi la capacité de l'État à financer d'autres secteurs prioritaires.

Samuel Demba. D

## NIGER

# Lourd bilan après une attaque jihadiste, la plus meurtrière dans le pays depuis six mois

Mardi, au Niger, dans le département de Téra, près d'une centaine de soldats sont morts dans un combat contre des jihadistes. Dans la fusillade, une cinquantaine de civils ont également été tués. À la suite de cette hécatombe, l'état-major tenait ce mercredi matin une réunion d'urgence autour du chef des armées, le général Moussa Salaou Barmou. Les autorités organisent dans la journée des obsèques symboliques en hommage aux militaires tombés dans cette attaque, la plus meurtrière survenue au Niger depuis six mois.

C'est une attaque d'une rare intensité qui vient de frapper le Niger. Mardi 10 décembre, dans la petite localité de Chatoumane, près de Téra dans l'ouest du pays, c'était le jour de marché hebdomadaire. Les forces de défense et de sécurité nigériennes (FDS) ont pris l'habitude de sécuriser ce lieu durant les jours de forte

affluence, car les marchés sont une cible habituelle des groupes armés.

Mais à la mi-journée mardi, et selon les informations de RFI, une vague de jihadistes à moto déferle dans le village, leur nombre bien supérieur à celui des militaires. Ils encerclent le marché, prenant les FDS nigériennes en étau, ce qui

laisse croire à une opération planifiée.

Selon des sources sécuritaires et médicales, au moins 90 soldats sont tombés, ainsi qu'une cinquantaine de civils pris dans la fusillade.

**Dix dépouilles de soldats inhumées symboliquement**

Le massacre n'a pas été revendiqué, mais la région de

Tillabéry, non loin de Niamey, se situe dans la zone des trois frontières avec le Burkina Faso et le Mali, où opère l'État islamique dans le Grand Sahara.

Les autorités nigériennes n'ont pas donné de bilan officiel, mais mercredi après-midi, dix dépouilles de FDS rapatriées de Chatoumane sont inhumées

symboliquement au carré des martyrs de Niamey.

Près d'une centaine de soldats ont péri dans la fusillade, ainsi qu'une cinquantaine de civils. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière depuis celle du camp de Boni, survenue il y a six mois dans la même zone.

RFI

## MUSIQUE

## Le «Kora Lover» Sidiki Diabaté

**Héritier d'une lignée de musiciens maliens qui ont propagé le son de la kora hors du continent africain depuis un demi-siècle, Sidiki Diabaté en révolutionne un peu plus l'usage sur son nouvel album Kora Lover, calibré pour lui faire franchir un cap supplémentaire.**



Le ciel n'est pas la limite. Sidiki Diabaté semble avoir fait de cet adage sa devise personnelle, tant il place la barre chaque fois un peu plus haut. Un an tout juste après sa prestation en France à l'Accor Arena devant plus de 20 000 spectateurs, un autre rendez-vous aux allures de défi se profile déjà en février 2025 dans la salle de Paris La Défense Arena et ses 40 000 places !

Il y a quelques jours, c'est sur l'esplanade du Centre international de conférences de Bamako qu'il a choisi de célébrer la mise sur le marché de son nouvel album. Un concert en grande pompe, accompagné par de nombreux musiciens et danseuses, à la mesure de la notoriété qu'il a acquise auprès de ses

compatriotes et qui l'oblige. Une démonstration artistique, aussi, avec une portée symbolique, puisqu'il lui revient de porter le flambeau familial depuis la disparition de son père Toumani, en juillet.

Kora Lover est un projet aux dimensions hors normes, qui traduit une forme de générosité de son auteur : pas moins de 28 morceaux, à contre-courant des tendances actuelles qui se situent autour de dix ou douze chansons. Isolés ou réunis, les deux mots du titre de l'album définissent déjà les contours de l'identité artistique du jeune Malien de 32 ans : d'abord son instrument fétiche, la kora ; ensuite une propension à s'illustrer par des chansons d'amour, comme en témoigne le nombre de fois

où « (mon) bébé » est susurré dans ses textes ; et enfin une anglicisation à travers laquelle s'affirme une volonté d'internationalisation, ou plus exactement de conquête des marchés occidentaux, lui dont la cote de popularité a largement dépassé les frontières de son pays natal sur le continent africain.

**Virtuose de la kora**

En ouverture, Sidiki tient à rappeler ses origines au son des cordes de cet instrument emblématique de l'Afrique de l'Ouest qu'il sait pratiquer en virtuose. Mais s'il le met en valeur dans chacune de ses compositions, jamais il ne cède à la tentation de la démonstration. A travers « Gambia », seul morceau instrumental de Kora Lover, il est aussi question de ses racines dans le petit Etat voisin, puisque son grand-père et homonyme (l'un des tout premiers à avoir fait entendre la kora hors d'Afrique avec l'album Cordes anciennes paru en 1971) était né sur ce territoire, alors protectorat britannique.

L'hommage attendu qu'il rend à Toumani Diabaté se décline en deux temps, voire trois en incluant le visuel de l'album, possible clin d'œil à la photo de son père au verso de son 33 tours Kaira. Sur le plan musical, après le duo intergénérationnel (« Kanagninyorodjan »), viennent sur « Toumani » les mots de gratitude et de

reconnaissance à l'égard de celui que Sidiki qualifie de « roi des rois des joueurs de kora ».

Avec fierté, il évoque les Grammy Awards remportés par son géniteur (nommé à cinq reprises, il a été deux fois lauréat). « Sur le chemin de ma vie, tu es mon inspi », confie-t-il. Rappelant être « de la 72e génération » de griots, il n'oublie pas son rôle sociétal multiséculaire avec « Soundjata », en référence au légendaire empereur mandingue du XIIIe siècle, mais cherche à inscrire la tradition dans le présent : les arrangements – la façon dont il fait entrer les percussions et la place qu'il leur donne –, les effets, tout converge vers cette croisée des chemins à laquelle se tient Sidiki, enfant des technologies du XXIe siècle.

Converti de longue date aux musiques urbaines, il en maîtrise les codes : dès 2010, il avait été distingué aux Mali Hip Hop Awards. Autour de lui sur Kora Lover, pour l'épauler dans les compositions, une poignée de beatmakers et musiciens, comme le Réunionnais Aznar Zahora, les Maliens Black Swae, Djigui Tounkara et son frère guitariste Madou (dont la contribution apporte une valeur ajoutée bienvenue et inattendue à certains titres comme « Maman »).

**Entreprise de séduction**

D'un titre à l'autre, Sidiki Diabaté prend soin de varier les ambiances, les tempos, joue avec les styles : « Demissainiya

» et sa référence à l'amapiano, courant électro sud-africain très en vue ; « Aldiana » dont les couleurs entre afro zouk et kompa gouyad se rapprochent de celles qu'affectionne Akatche ; La Femme du boss et son parfum de rumba congolaise.

Autre levier pour réussir son entreprise de séduction : les featurings. C'est Wally Seck, quasi alter ego de Dakar, qui ouvre le bal des invités sur « Assurance », avec sa cavalcade au son du tama (tambour d'aisselle), signature de la musique sénégalaise. Le courant passait déjà entre eux sur « Alhamdou Lilah » en 2016. Comme avec Black M, le rappeur français d'origine guinéenne, présent ici sur « Mido Idi Ma » mais qui s'était déjà associé au Malien pour « Mama » en 2018. Après les habitués, place aux nouveaux pour ces duos : des figures de la scène française telles que NeJ, Gazo ou encore KeBlack et mais aussi le Belgo-Marocain Dystinct.

Rien n'a été oublié ni négligé pour parfaire ce projet pharaonique de 90 minutes dans lequel le prodige bamakois donne l'impression d'être appliqué, tout en dirigeant les débats avec cette facilité déconcertante que possèdent ceux chez qui la musique coule dans les veines. Le charme agit.

RFI

## CULTURE

## Clap de fin du Festival international du Djembé de Guinée

Le mardi 10 décembre 2024, les champions se sont éteints sur le Festival international du Djembé de Guinée, qui a eu pour thème : "Excellence et innovation dans le secteur des percussions". C'est la plage de Camayenne qui a servi cadre à la cérémonie de clôture. Dans son intervention de circonstance, Moussa Moïse Sylla, ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, a déclaré : « C'est un sentiment de satisfaction, un sentiment de joie, un sentiment de travail accompli. Je ne dirais pas que le travail est fini parce qu'il s'agit

d'une relance, la relance de la culture guinéenne. Il faut qu'on ouvre la scène internationale et que la culture occupe la place qui lui revient de droit. Notre pays a été un pôle d'attraction culturelle pendant de longues années, il n'est pas normal que nous ne puissions pas avoir un événement phare chaque année ou chaque deux ans qui puisse cristalliser l'attention de la communauté culturelle internationale sur la Guinée ». L'ancien Directeur de la DCI a par ailleurs indiqué que relancer cette activité avec une nouvelle dénomination et

beaucoup d'innovations constitue un véritable coup de maître. « Cela a été pour nous une véritable aventure époustouflante de réveiller la biennale internationale de percussions dont on a changé la dénomination pour que ça s'appelle le Festival International du Djembé. Cela a été pour nous un travail laborieux mais qui a payé parce qu'on a pu toucher à différents segments de notre patrimoine culturel. Et si vous avez suivi pendant ces 5 jours, il y a eu des rencontres professionnelles, des formations sur le renforcement des capacités, il y a

eu des formations, des échanges sur la question des droits d'auteur, il y a eu des formations sur le journalisme culturel, et puis il y a des excursions sur les îles de Loos », fera-t-il savoir. Et d'ajouter :

« Quand on parle de culture, on est au carrefour, on touche à plusieurs secteurs. Et donc, cela nous a permis également de mettre en compétition nos régions administratives avec l'authenticité de leurs troupes de percussions et aujourd'hui, le jury a délibéré. On a fini tout ça en beauté avec la remise d'un orchestre complet au

nom du président de la république au Bembeya jazz national. Ceci s'inscrit dans un vaste plan de relance de l'ensemble de nos orchestres nationaux. Pour vous dire que le FID Guinée, c'est vraiment le réveil de la culture guinéenne, c'est le retour de la Guinée sur la scène internationale. Parce que la culture guérit tous les maux, la culture c'est le trait d'union entre les communautés, c'est notre racine et c'est ce qui nous rassemble »

Mamadou Oury

## PRÉSIDENTIELLE AU GHANA

# John Mahama vainqueur avec 56% des voix, selon la Commission électorale

**La Commission électorale ghanéenne a confirmé, ce lundi 9 décembre, la victoire de John Dramani Mahama à l'élection présidentielle avec 56,55% des voix, selon des résultats provisoires. Son adversaire, Mahamudu Bawumia est crédité de 41,01% des suffrages. Le vice-président du Ghana et candidat du parti au pouvoir à la présidence, Mahamudu Bawumia, avait déjà reconnu, dimanche 8 décembre, sa défaite.**

C'est une très large victoire pour John Dramani Mahama. L'ancien président et candidat du Congrès démocratique national revient au pouvoir avec 6 millions et 328 000 voix, soit plus de 56 % des suffrages exprimés. C'est cinq points de plus que ce qu'avait obtenu Nana Akufo Addo, lors de sa victoire en 2020, rappelle notre correspondant à Accra, Victor Cariou.

Le vice-président sortant et candidat du Nouveau parti patriotique, Mahamudu Bawumia, récolte, quant à lui, 4,6 millions de voix, soit un peu plus de 41% des suffrages, confirmant, de fait, sa défaite qu'il avait lui-même annoncée, la veille. Les autres 3% sont, eux, répartis entre les dix autres candidats.

L'autre chiffre important, c'est bien sûr celui de la participation et, pour cette neuvième élection de la quatrième République, il est exceptionnellement bas : 60,9%. C'est près de 20% de moins que lors de l'élection de 2020, a précisé la commission qui révélait ces résultats presque complets. Dans neuf circonscriptions, il a été impossible de collecter les résultats car, selon la présidente de la Commission électorale, les centres de compilations étaient « assiégés par des militants des partis politiques » et des bulletins manquants, mais en quantité insuffisante pour pouvoir changer quoi que ce soit au résultat.

Le NPP perd par ailleurs plusieurs régions, qui en 2020, avaient voté pour Nana Akufo-Addo, rappelle notre envoyée spéciale à Accra, Bineta Diagne. Il s'agit notamment des régions de Bono et Ahafo dans l'ouest. Les régions de l'Ouest, du Nord-Est et du Centre basculent également profit du candidat de l'opposition. En résumé, Bawumia est en tête uniquement dans deux régions sur 16.



Au-delà de la victoire de Mahama, ces résultats mettent surtout en lumière le revers de l'équipe de Nana Akufo-Addo. « C'est le pire gouvernement dans l'histoire du pays », résume l'analyste Franklin Cudjoe. « Les sympathisants du NPP sont dépités et ont voté contre leur camp, ou bien certains se sont simplement abstenus », résume ce chercheur.

Quelques heures après la proclamation de ces résultats, dans la soirée du lundi 9 décembre, John Mahama s'est adressé à ses militants depuis sa résidence. Tout de blanc vêtu, celui-ci a d'abord relaté son échange avec le président sortant, Nana Akufo-Addo, qui lui a proposé de constituer une équipe chargée de mener la transition dès cette semaine.

« Nous nous sommes accordés pour monter une équipe conjointe le plus tôt possible, ce mercredi. Je lui ai exprimé ma disponibilité à travailler ensemble pour assurer une transition fluide », a-t-il déclaré avant d'expliquer ensuite que sa priorité était de relancer l'économie ghanéenne et de rassembler toute la société : « Nous voulons un Ghana qui travaille pour tous et non pour un seul groupe. Mes chers frères, que vous soyez

enseignant, vigile, infirmier ou chauffeur de taxi, nous sommes tous essentiels au fonctionnement de ce pays ».

John Mahama a enfin demandé à ses partisans d'éviter tout acte de vandalisme alors que la police a arrêté, en début de semaine, une quarantaine de personnes qui avaient détérioré des bâtiments publics.

**Ambitions renouvelées**

Cette proclamation des résultats de la présidentielle du 7 décembre font officiellement de John Dramani Mahama le président élu du Ghana et marque son grand retour à la tête du pays. Après huit années dans l'opposition, celui qui avait été battu, en 2016, par Nana Akufo Addo signe sa revanche, affichant au passage des ambitions renouvelées. Fils aîné d'un riche producteur de riz du nord du Ghana, John Dramani Mahama s'est hissé au sommet de l'État sans appartenir à la haute élite dirigeante. Vice-président, à partir de 2009, il a été propulsé à la tête du pays, en 2012, après le décès soudain de John Atta Mills, mais il a eu du mal à sortir de l'ombre de son prédécesseur.

Son premier mandat, marqué par les coupures

d'électricité chroniques - surnommées « Dumsor » (« allumer et éteindre », en langue locale) - a été critiqué pour des accords précipités avec des entreprises étrangères. On l'a souvent décrit comme « mal conseillé » par un entourage suspecté de corruption. Après huit ans dans l'opposition, il revient donc plus aguerris. « Ce n'est plus un novice politique », affirme d'ailleurs l'analyste Kobi Annan. Pour ce retour, il promet d'industrialiser le Ghana, d'instaurer un système de travail 24 heures sur 24 – une idée qui divise – et d'investir 10 milliards de dollars dans les infrastructures.

Apprécié pour son calme et son charisme, John Mahama incarne aujourd'hui l'espoir d'une gouvernance plus stable après des années de crise économique. De retour à la présidence, il n'a qu'un seul mandat pour prouver qu'il est réellement le « bâtisseur de la nation », comme il aime à se définir.

Le nouveau président

ghanéen promet de relancer l'économie, durement éprouvée par l'une des pires crises de son histoire.

John Mahama promet un « reset » de l'économie du Ghana, premier producteur africain d'or miné par l'orpaillage illégal et deuxième producteur mondial de cacao, dont les revenus sont insuffisants pour faire vivre les paysans. Pour cela, le nouveau président élu propose de déréguler le marché du travail et d'instaurer les 3/8 pour créer neuf fois plus d'emplois, dans le privé comme dans le public.

Déjà à la tête du pays de 2012 à 2017, John Mahama s'engage à investir de nouveau dans les infrastructures, tout en supprimant des taxes et en instaurant un plafond d'endettement, des objectifs qui semblent contradictoires pour établir le budget applicable à partir de mars et que l'équipe sortante n'a pas réussi à boucler car le Ghana sort à peine la tête de l'eau.

L'inflation n'est plus de 54% comme en décembre 2022, lorsque le pays avait fait défaut sur sa dette et s'était vu contraint de demander l'aide du FMI, que le nouveau président annonce d'ailleurs vouloir renégocier. Mais les prix continuent d'augmenter en moyenne de 23% depuis le début de l'année, ce qui a précipité de nombreux Ghanéens dans la pauvreté depuis trois ans, avec une monnaie, le Cedi, qui a perdu 70% de sa valeur.

RFI

Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu